Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

Monsieur Didier DESCHAMPS
Directeur du Théâtre national de Chaillot
1, place du Trocadéro
BP 1007-16
75761 PARIS CEDEX 16

Nos réf. : CC/2378/LLE

Monsieur le Directeur,

Vous êtes nommé directeur du Théâtre national de Chaillot pour une période de cinq ans à compter du 1er juillet 2011.

Ce choix réaffirme les orientations données à l'établissement qui développe désormais un projet construit majoritairement autour et à partir de la danse, d'une danse porteuse d'ouvertures et soucieuse d'inviter à ses côtés les autres arts du spectacle vivant, comme vous avez su le démontrer à la direction du Centre chorégraphique national – Ballet de Lorraine pendant ces dix dernières années. Après un brillant parcours d'interprète, de chorégraphe et de professeur, vous avez occupé des fonctions dans l'administration de la culture et vous avez été nommé, en 1992, inspecteur général de la création et des enseignements artistiques.

Vous prenez aujourd'hui la tête d'une maison emblématique par le rôle historique qu'elle a joué en tant que théâtre national populaire. Cette mission concerne la création contemporaine tout autant que le grand répertoire, sur les champs conjoints de la danse et du théâtre. Vous aurez à cœur de maintenir Chaillot dans sa position de « grande maison de création », accueillant en résidence, en compagnonnage ou en diffusion des artistes éminents ou à découvrir.

Je souhaite que les propositions que vous formulerez donnent au public l'occasion de rencontrer des œuvres diversifiées dans leur forme et leur portée. Chaillot ne doit pas être seulement le lieu de la « consécration » d'artistes parvenus à la maturité de leur langage ; les démarches plus jeunes ou moins reconnues doivent y trouver leur place, témoignant de la volonté d'un théâtre national d'être aussi le lieu d'une prise de risque artistique.

Dans cet esprit, vous veillerez à donner la place qui lui revient à la création portée par le réseau national des centres chorégraphiques et des grandes compagnies françaises, tout autant qu'aux propositions qui peuvent plus particulièrement concerner les jeunes générations.

Attentif à ce qui se passe sur notre territoire, vous veillerez tout autant à présenter l'actualité de la scène chorégraphique et dramatique internationale la plus large possible et à conforter la position de Chaillot dans le concert des grands établissements de spectacle à travers le monde.

.../...

Vous aurez à cœur, dans ce cadre, de faire du Théâtre national de Chaillot un lieu phare de « l'art d'être spectateur », un espace original de rencontre active entre les publics, les artistes et les œuvres.

L'évolution de ce nouveau projet pour le Théâtre national de Chaillot s'inscrit dans le développement de la synergie avec le Centre national de la danse. Cette dynamique, dont les deux établissements ont su poser les premiers jalons, doit demeurer un objectif partagé et majeur. Le pôle ainsi constitué contribuera à donner aux œuvres présentées les publics curieux et exigeants dont la création contemporaine a besoin, notamment en développant des opérations conjointes permettant d'offrir à ces publics les clés de compréhension de l'art chorégraphique.

En même temps qu'elle confirme les nouvelles orientations de l'établissement, votre arrivée voit se mettre en place un plan important d'investissements. Ce programme de travaux donnera à l'établissement les espaces et les outils techniques en rapport avec les propositions des artistes accueillis, il apportera à ceux qui y travaillent quotidiennement un cadre amélioré et une sécurité accrue, il offrira un plus grand confort à l'ensemble des spectateurs.

Vous inscrirez l'ensemble de votre action dans le respect des équilibres financiers des budgets arrêtés chaque année par le conseil d'administration de l'établissement. Comme tous les opérateurs de l'État, le Théâtre national de Chaillot mettra tout en œuvre pour élargir le cercle de ses partenaires, développer autant que faire se peut un mécénat spécifique et diversifier ses ressources propres, dans le plus grand respect de ses missions premières.

Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, il vous appartiendra de faire les choix qui préserveront les activités artistiques et le potentiel de création de l'établissement.

La définition d'une politique de gestion des personnels renouvelée sera l'une des préoccupations importantes des cinq prochaines années. Vous veillerez à associer la tutelle à toutes les propositions susceptibles d'y contribuer.

Je vous invite enfin à prendre en compte les exigences liées au développement durable, tout comme les engagements pris par le ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'ensemble de ces priorités devrait constituer le cœur du contrat de performance, dont je souhaite la signature au terme du premier trimestre 2012 entre le Théâtre national de Chaillot et le ministère de la culture et de la communication et qui guidera l'établissement pour les années 2012, 2013 et 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F Mitterrand

Frédéric MITTERRAND